

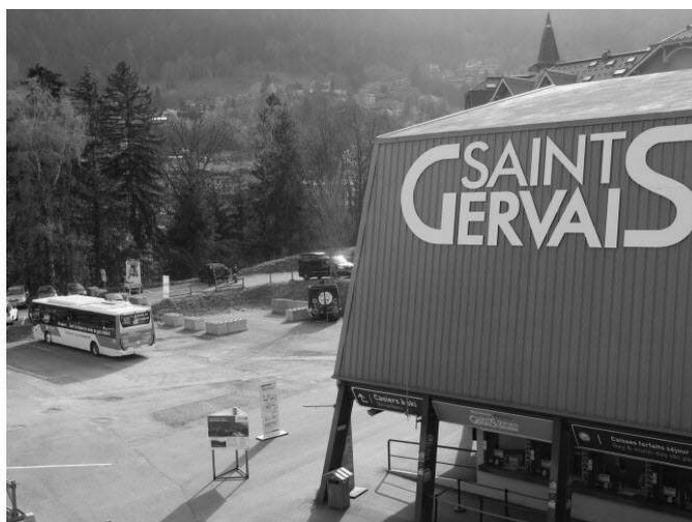
Les grandes énigmes

Haute-Savoie

Saint-Gervais : l'ascenseur valléen peut-il être remis en question ?

Les deux grands projets d'ascenseur par câble et télécabine, depuis la vallée de l'Arve, voient leur destinée se séparer. Si le Funiflaine est remis en question, le maire de Saint-Gervais est très confiant pour son ascenseur valléen.

Par **Sébastien VOINOT** - 17 avr. 2022 à 17:00 - Temps de lecture : 6 min



La gare du DMC va être déplacée et sera reculée en lisière de forêt avec la gare d'arrivée de l'ascenseur valléen. Photo Le DL /S.V.

Il y a des décisions qui semblent inéluctables, surtout quand elles viennent de Jean-Marc Peillex. Piqué au vif par le projet du Funiflaine qui devait voir le jour entre Magland et la station de Flaine grâce à une subvention de la Région Auvergne- Rhône-Alpes, le maire de Saint-Gervais décidait fin 2018 début 2019 de lancer son ascenseur

valléen. Très vite, sa première idée pour rejoindre le mont d'Arbois depuis Domancy tombait à l'eau devant l'hostilité des autres maires. C'est alors que Jean-Marc Peillex retravaillait son idée sur sa commune au départ du Fayet, ainsi naissait l'ascenseur valléen de Saint-Gervais avec une promesse : « Il sera en service avant le Funiflaine. »

Une mise en service de l'ascenseur valléen le 15 décembre 2023 ?

Aujourd'hui, les faits semblent lui donner raison. Le Funiflaine a du plomb dans l'aile et est à l'arrêt, même si le syndicat mixte du Funiflaine est présidé par Martial Saddier, par ailleurs président du conseil départemental de Haute-Savoie. Oui mais voilà, des désaccords politiques aux problèmes de coûts en passant par des retards administratifs, le dossier devient insurmontable. Et au pied du mont Blanc, Jean-Marc Peillex jubile.

Le maire saint-gervolain l'affirme, « le début des travaux est pour l'automne prochain avec le défrichage, pour une inauguration et une mise en service de l'ascenseur valléen le 15 décembre 2023. » Il ne reste plus qu'à choisir l'horaire !

L'empressement de Jean-Marc Peillex étonne. Il reste pourtant quelques étapes à ficeler avant de voir cette nouvelle télécabine relier la gare SNCF du Fayet au pied de la télécabine du Bettex (parking du Châtelet). Une enquête publique doit encore être diligentée par le préfet de Haute-Savoie avant l'été.

Mais Jean-Marc Peillex est très confiant. « On n'a pas attendu des phases de procédure pour lancer les études. On a fait les choses en parallèle » explique le maire, qui indique présenter d'ores et déjà un dossier complet alors que la procédure de mise en compatibilité du plan local d'urbanisme est menée simultanément.

« Sur la problématique environnementale, qui est très faible parce qu'il n'y a pas d'espèce protégée, on a compté les petits oiseaux, on a compté les pâquerettes, tous ces inventaires-là ont été faits » par un cabinet privé, mandaté par le délégataire, la STBMA. De la même manière, l'étude acoustique a été faite l'année dernière. « Tout ce qui va être mis à disposition du public dans le cadre de l'enquête publique, tout ça, c'est fait ! » assure le maire Jean-Marc Peillex qui n'attend plus qu'un avis favorable de l'autorité environnementale. Ce serait une question de jour.

Les associations Agir éco raisonnable et FNE 74 étudient le dossier

Devant autant de voyants au vert, difficile de remettre en cause le projet, d'autant que celui-ci n'est pas soumis à un lourd dossier d'unité touristique nouvelle. L'association Agir éco raisonnable n'a pourtant pas abdicué. Nathalie Galvin remet en cause l'utilité du projet en qualité de transport public et son coût de fonctionnement.

« Après, sur l'impact pour l'environnement, on est en train d'étudier le dossier explique Nathalie Galvin. On cherche des personnes compétentes pour pouvoir nous appuyer sur les démarches. » Agir

éco raisonnable s'est tourné vers France nature environnement 74 (FNE 74). L'association présidée par Anne Lassmann-Trappier n'entretient pas des bons rapports avec Jean-Marc Peillex. Les deux parties sont déjà en conflit dans d'autres dossiers, y compris pour diffamation. L'ascenseur valléen va-t-il se retrouver au milieu de la bataille ? Du côté de FNE 74, Anne Lassmann-Trappier confirme avoir reçu le dossier de plusieurs centaines de pages. « Celui-ci sera étudié mais à ce stade, nous n'avons pas d'avis arrêté. »



L'implantation des gares et le tracé

Présenté comme un transport urbain, l'ascenseur valléen de Saint-Gervais ambitionne de repenser la mobilité sur la commune. L'implantation des gares est donc « ô combien » stratégique.

La gare de départ se situera sur l'actuel parking de la gare SNCF du Fayet, dans l'alignement de la rue du Faucigny puis du rond-point des jets d'eau. « Le tracé passe au-dessus de l'ancien hôtel des voyageurs et ensuite il ne survole aucune habitation » explique Jean-Marc Peillex, mais les 12 pylônes passent à proximité de trois maisons.

« On n'est pas fermé à un achat »

« Bien évidemment, on passe à côté des maisons. Mais par exemple, on a acheté un terrain où il y a un pylône qui va être implanté. » L'édile reste ouvert à une transaction, « on n'est pas fermé à un achat », Jean-Marc Peillex se dit surtout ouvert à des discussions.

À l'arrivée sur le parking du Châtelet, l'emplacement choisi pour la gare appartient à un propriétaire privé qui projetait la construction d'un hôtel. La commune procède donc à un échange de terrain. Le particulier va récupérer du foncier sur le haut du parking actuel. « Mais il y a la compensation des places de stationnement perdues, par la démolition du DMC au milieu du parking, qui va libérer de nouvelles places » explique Jean-Marc Peillex.

L'association Agir éco raisonnable est plus critique. « La compensation ne sera pas d'une place pour une place, il y aura un déficit » explique Nathalie Galvin. Mais ce qui gêne surtout l'association, est lié aux documents qu'elle a consultés concernant les transactions foncières. « L'échange n'est pas équitable pour la commune en nombre de mètres carrés cédés. »

À cela s'ajoutent les frais à rembourser au promoteur, qui avait déjà engagé la commercialisation de son projet immobilier. L'ensemble de ces éléments fait dire à l'association que les ratios sont en défaveur manifeste pour la collectivité.



Le financement de l'ascenseur valléen

Le chiffre global fait 34 millions d'euros. Mais bien qu'interconnecté, le projet se décompose en deux parties. L'actuelle télécabine du Bettex dite DMC, depuis le parking du Châtelet, devait être rénovée et le coût est de 20 millions d'euros. Le chantier est programmé pour 2024. L'ascenseur valléen, à proprement parler, coûtera 14 millions d'euros.

« On va inscrire dans le contrat de plan État-Région qui arrive, la totalité des deux tronçons. » Ce sont 10 millions d'euros qui sont attendus sur les 34 millions. Jean-Marc Peilleux est très confiant mais la somme n'est pas encore votée à Lyon. La subvention régionale n'est pas verrouillée.

Les détracteurs s'inquiètent des coûts de fonctionnement

En revanche, le Département s'est déjà engagé sur 10,4 millions d'euros. Le reste du financement est à la charge du délégataire, la STBMA qui devra déboursier 14 millions d'euros pour l'ensemble des deux appareils. Pour Jean-Marc Peilleux, la société de remontées mécaniques est gagnante puisqu'elle va ainsi déboursier 6 millions d'euros de moins que prévu par rapport au projet de rénovation du DMC.

Face aux revirements politiques ou à la hausse des matières premières, si les planètes restent alignées jusqu'au bout, l'investissement est financé et de toute façon Jean-Marc Peilleux le dit comme une philosophie, « le financement n'est pas un problème dans un projet. » Mais les détracteurs s'inquiètent également des coûts de fonctionnement. On annonce un déficit annuel de l'ordre d'un million d'euros alors que le maire a fait ses soustractions. Il garantit le déficit d'exploitation entre 130 000 et 150 000 euros par an pour la commune.

Pour arriver à ce chiffre, le maire indique que la STBMA assumera elle-même une partie du déficit d'exploitation, par une charge sur chaque forfait de ski. La Région va également contribuer. En supprimant le transport scolaire entre Saint-Gervais et le Fayet, ces lignes budgétaires vont financer l'utilisation de l'ascenseur valléen. Enfin les remontées mécaniques versent 300 000 euros à la commune pour financer des navettes. Cette somme est également prise en compte pour atténuer la charge de la commune dans le financement du déficit de l'ascenseur valléen.

Société

Economie



À LIRE AUSSI

The Amazing “Human-Scape” Of Kerala, India

Kerala Tourism | Sponsorisé

£199pp – 4-nt Tuscany escape w/meals, tour & wine tasting

Travelzoo | Sponsorisé

[Learn More](#)

Remember Monica Lewinsky? Take A Look At Her Net Worth At 48

InsiderQueen | Sponsorisé

Le futur marié éclate en sanglots lorsqu'il voit le signe que sa fiancée est train de lui faire

Trendscatchers | Sponsorisé

Islington : 2022 Car Leasing Packages Designed for Seniors Search Here

Trending | Sponsorisé

Nadia Comaneci confirms what we knew all along

Soolide | Sponsorisé

Best Time Of Year To Visit Kerala

Kerala Tourism | Sponsorisé
